



Commission communale pour l'accessibilité de la Ville de Caen

Réunion du mercredi 2 octobre 2019

Actions du groupe de travail

« Bâtiments »

(Direction des Bâtiments)

- Bilan de l'activité 2018
- Projets en cours pour 2019
- Bilan de la première période de 3 ans

Bilan de l'activité 2018

Le budget alloué en 2018 pour les travaux de mise aux normes « handicap » était de **695 602 euros.**

Deux secteurs privilégiés, le scolaire et le patrimoine sportif :

468 874 euros pour le patrimoine scolaire

205 002 euros pour le patrimoine sportif

Patrimoine scolaire :

- ✓ Groupe Scolaire Bosnière : ascenseur, rampes d'accès et blocs sanitaires.
- ✓ Victor Lesage : désamiantage.
- ✓ Henri Brunet : blocs sanitaires.
- ✓ Doisneau : reliquat de travaux de 2017.

Patrimoine sportif :

- ✓ Stade Héлитas : élévateur tribune et vestiaires.
- ✓ Gymnase de la Folie Couvrechef : étude.
- ✓ Stade du Chemin Vert : vestiaires et douches.
- ✓ Reliquat de travaux de 2017 : la Butte, stades d'Ornano et René Bendif

Patrimoine divers :

- ✓ Temple protestant : élévateur et mise aux normes des emmarchements intérieurs et extérieurs.
- ✓ Mairie : étude pour un ascenseur près de l'escalier d'honneur.

Projets en cours pour 2019

Le budget alloué en 2019 pour les travaux de mise aux normes « handicap » est de **995 466 euros**.

Dont les travaux se répartissent comme suit :

Patrimoine scolaire :

- ✓ Groupe scolaire Maladrerie : élévateurs et sanitaires.
- ✓ Victor Lesage : ascenseur, emmarchements.
- ✓ Millepertuis : blocs sanitaires.

Patrimoine sportif :

- ✓ Gymnase de la Folie Couvrechef : élévateur tribune et vestiaires.
- ✓ Tennis Club de la Folie : Rampe d'accès élévateur.

Bilan de la première période de 3 ans

Tableau des travaux réalisés par secteurs et par année :

Patrimoine Année	Scolaires	Sportifs	Socio-culturels	Historiques	autres	Cumul 2016 à 2018
2016	67 876 €	278 909 €	23 120 €	18 393 €		388 299 €
2017	938 613 €	548 380 €	212 035 €	53 364 €	98 834 €	1 847 231 €
2018	468 874 €	205 002 €	4 670 €	17 076 €		695 602 €
Cumul par patrimoine	1 475 363 €	1 032 291 €	239 825 €	88 833 €	98 834 €	2 931 130 €

- Deux secteurs principaux ont été traités durant cette première période, le scolaire et le sportif soit 85% des crédits utilisés.
- D'autre part, 87% des crédits inscrits ont été consommés.

- Sur 209 ERP, la ville, depuis 2016 a réalisé la mise aux normes de 41 d'entre eux. Soit près de 20% du patrimoine.
- Un périmètre de travaux plus large que la seule préconisation du diagnostic.
- L'évaluation des travaux avancés dans le cadre des diagnostics apparaît sous estimé d'environ 15%.

Comparaison avec des communes identiques :

Villes	nb d'habitants	dépôt des Ad'AP	Nb ERP	Combien de périodes Ad'AP	Avance/retard	Budget annuel/global	registre accessibilité	Diagnostic
Orléans	113 000	2018	200	3 (jusqu'en 2027)	Retard	500 000 euros par an	Réseau informatique en cours.	Cabinet externe
Besançon	116 000	2015	240	3	95% réalisé sur la première période	13 000 000 euros sur l'ensemble des Ad'AP		Cabinet externe
Tours	136 500	2018	350	3 (jusqu'en 2027)	Retard	20 500 000 d'euros sur les trois périodes dont 1million par an sur les 2 premières périodes		Cabinet externe
Rouen	114 000	2016	225	Jusqu'en 2024	Difficile à estimer. Certains bât programmés plus tard sont faits plus tôt et inversement.	1 million par an.		Cabinet externe
Metz	124 200	2016	288	Jusqu'en 2024	80 bât attestés à l'issue de la première période. (d'abord les bât faciles)	25 millions de travaux sur 9 ans hors dérogation. 17 millions avec dérogations. Budget 1 million à 1,5 millions par an.	Pour le moment, que les crèches équipées à partir de juin 2019. Sinon, registre dématérialisé.	Cabinet externe
Nancy	106 300	2016	200	Jusqu'en 2024	Pas de bilan		Pas de mise en place.	Cabinet externe pour 1er groupe et en interne pour le 2ème groupe
Caen	105 000	2015	209	Jusqu'en 2024	20% du patrimoine ERP	1 million d'euro par an 9 350 000 euros à l'issue du calendrier prévisionnel des Ad'AP	Les établissements scolaires et réflexion pour un accès via Internet au reste des ERP.	Cabinet externe pour 1er groupe et en interne pour le 2ème groupe

**Actions du groupe de travail
« Voirie et espaces publics »
(Direction de la voirie)**

Les nouvelles réalisations 2019

–Les feux sonores

–Les stationnements réservés

–Les cheminements

Les feux sonores

- 20 modules sonores ont été installés en 2019
 - BOULEVARD MARECHAL JUIN / AVENUE DE COURSEULLES
- Au total fin 2019, 1082 modules sonores équipent 148 carrefours de la ville de Caen
- Les modules sonores sur les carrefours tramway sont toujours en cours d'installation. (environ 800)

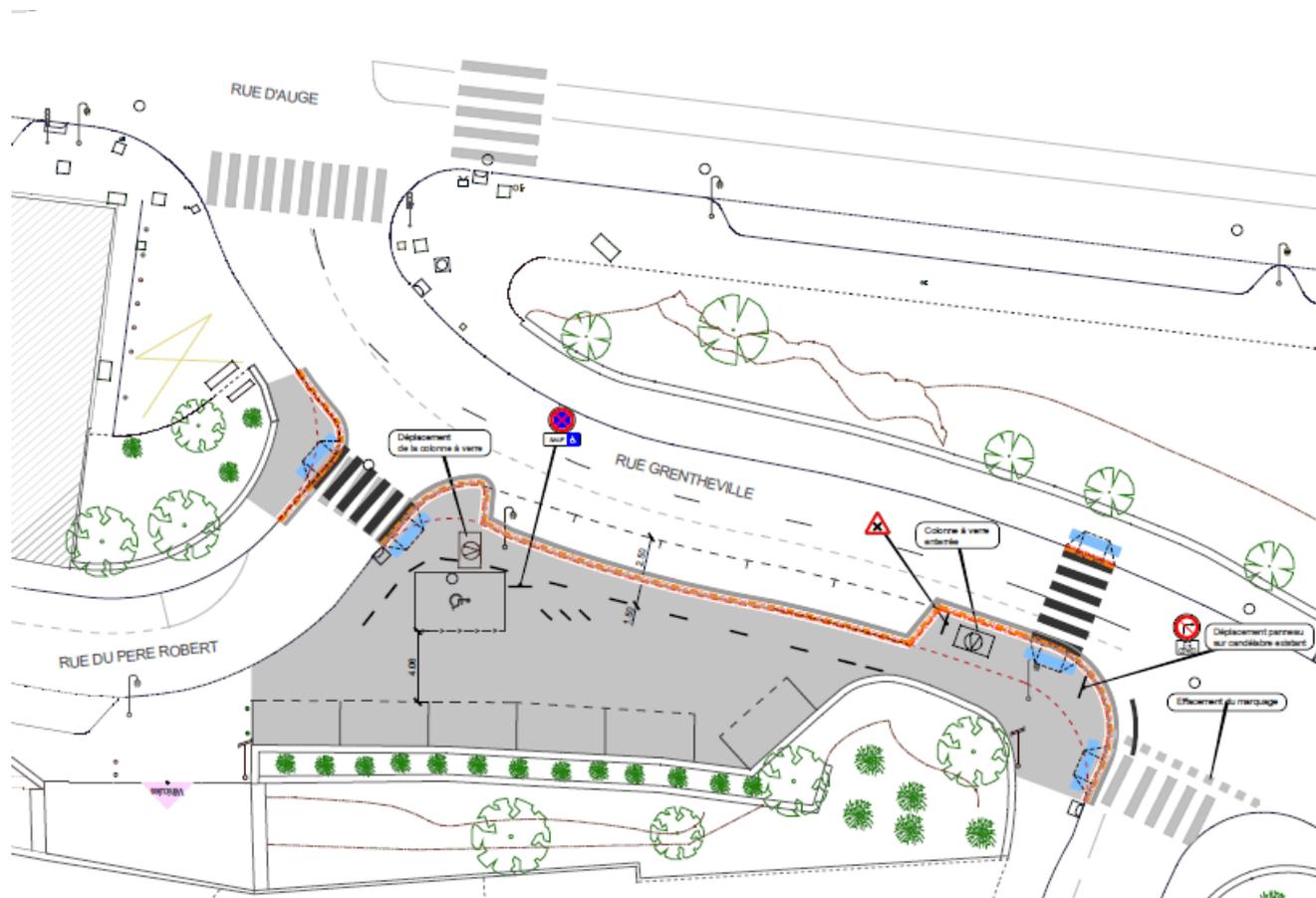
Les stationnements pour personnes en situation de handicap

- En 2019, 16 places de stationnements ont été réalisées.
- Fin 2019, on recense 648 stationnements réservés sur le territoire de la ville de Caen

Localisation(s)
Rue Dumont d'Urville a proximité du tribunal
place de la Demi-Lune, côté pair, sur le parking aménagé en zone bleue au droit du n°8
avenue de la Libération, côté impair, sur l'emplacement situé juste avant l'accès au parking en ouvrage du Château
boulevard Général Vanier, au n°109 et à coté de la place existante
rue de Secqueville, côté impair, à proximité de l'intersection avec la rue du Chemin Vert
rue du Bouvreuil, à proximité de la pharmacie
rue Sully, sur le parking situé face au n°5
rue de la Cardonnière, face au n°4
rue des Jacobins, côté pair, au droit du n°18
rue Général Moulin, côté impair, au droit du n°61
rue Général Moulin, côté pair, au droit du n°168
10 Allée de Jumièges du côté pair
rue de Champagne, à proximité du n°14
rue du Bengale, face au n°30
place Villers
rue Maurice Arrot, sur le parking situé au droit de la maison de quartier Sainte Thérèse

Les cheminements

- Rue de Grentheville/ rue du Père Robert



- Rue Ernest Manchon

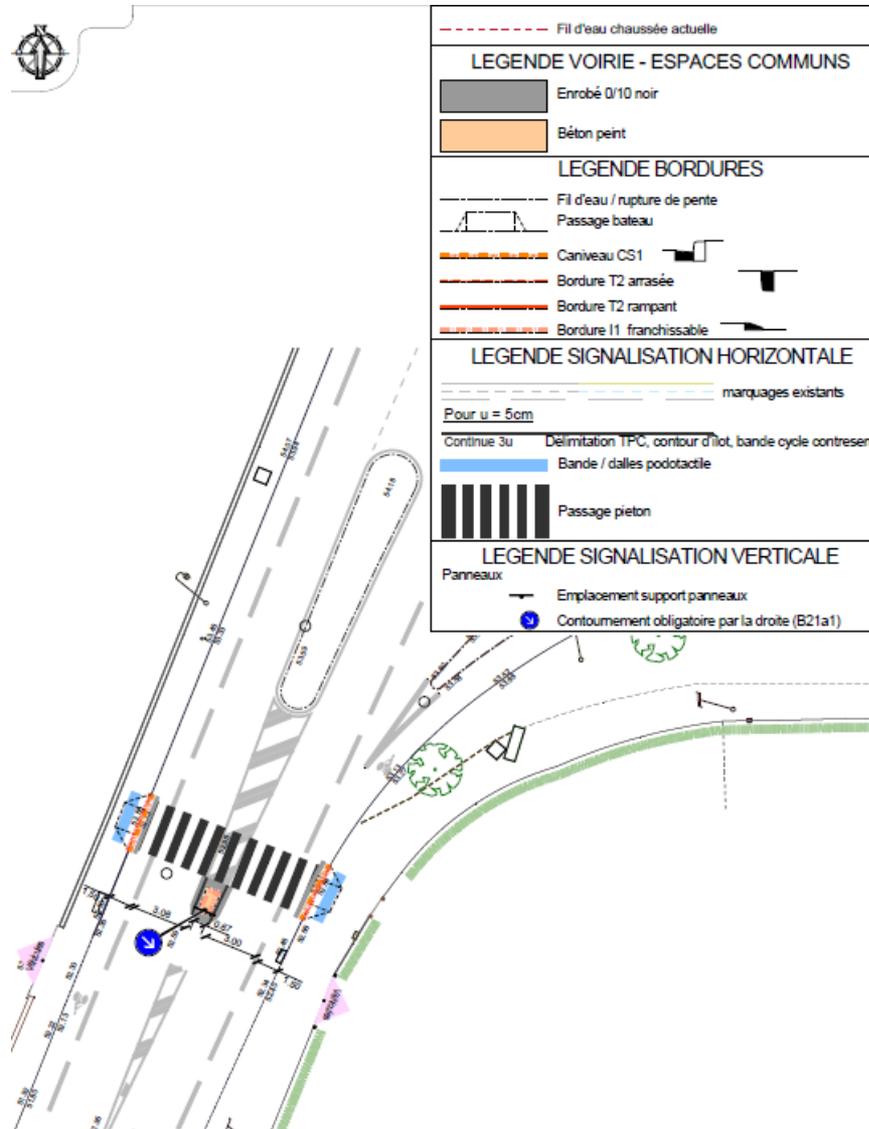




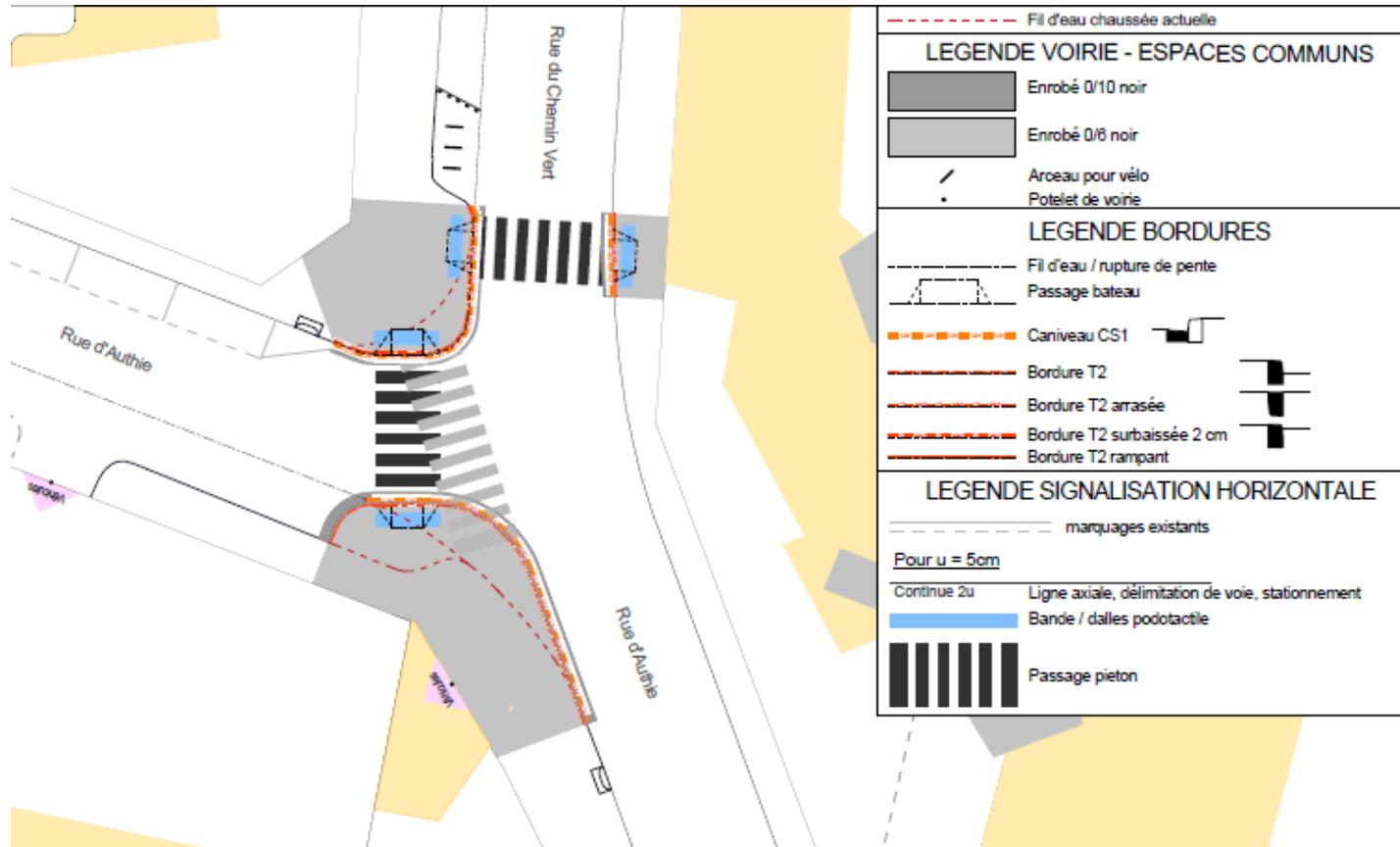
- Rue du Pont Créon



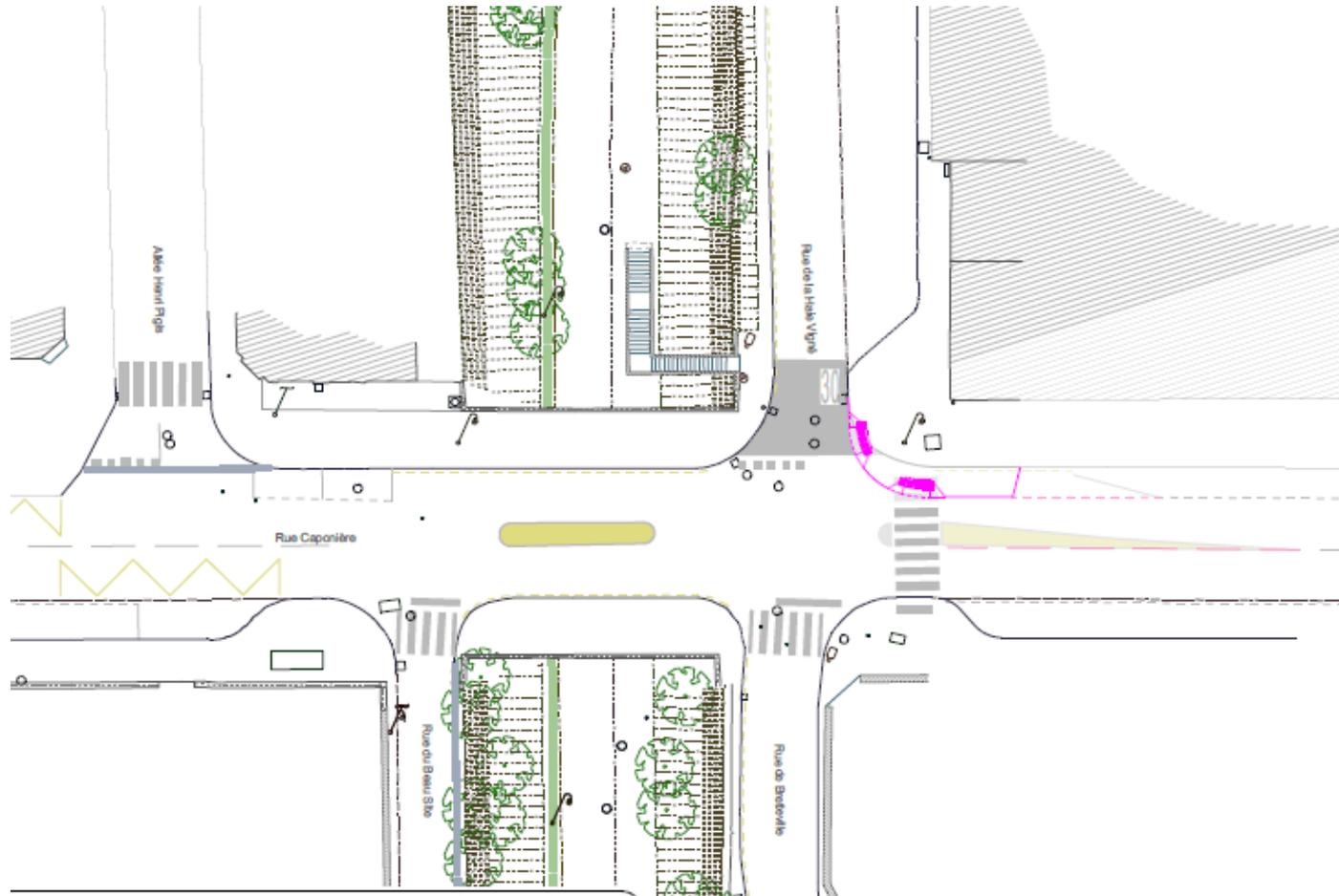
- Rue de Lebigsey



- Rue Authie/rue du Chemin-Vert



- Rue Caponière/rue de la Haie Vigné



Actions du groupe de travail
« logements »
(Service communal du logement)

1 – Rappel de l'obligation légale

« La Commission organise également un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées »

(article 46 de la loi du 11 février 2005)

2 – Actions 2018

2.1 – Recensement du parc social

Au sein de chaque bailleur ayant du patrimoine sur la Ville de Caen, un référent « logement accessible » est identifié et est interrogé chaque année sur le nombre de logements accessibles dans son parc.

Au 31 décembre 2018, le nombre de logements accessibles recensé au sein du patrimoine des bailleurs sociaux à Caen, est de **4638** soit **32,3%** du parc locatif social de la Ville (sur un total de 14359 logements. Données Maison de l'Habitat).

**Actions du groupe de travail
« Handicap et tourisme »
(Mission ville handicap)**

- ▶ Dernière réunion (10 octobre 2018)
- ▶ Contenu de la rencontre
- ▶ Perspectives de travail
- ▶ La marque Tourisme et Handicap

Dernière rencontre le 10 octobre 2018

En présence de :

- D'élus de la ville de Caen
- D'une représentante de la CCI
- De représentantes de l'office du Tourisme
- De représentants d'associations de personnes en situation de handicap

Contenu de la rencontre

- Rappel des éléments de contexte
- Etats des lieux sur la commune
- Focus sur l'avancement marque
Tourisme et Handicap
- Perspectives de travail

Les perspectives de travail

- Candidater au label Destination pour tous.

Toutefois il convient d'attendre la fin des travaux du tram.

La marque Tourisme et Handicap

La DIRECCTE n'est plus gestionnaire du dispositif. Il est dorénavant géré par :

COORDINATION HANDICAP NORMANDIE

22 place Gadeau de Kerville

76100 Rouen

Tél. 02 35 72 72 52 - 06 43 01 05 43

chn.severinefrancois@orange.fr

www.handicap-normandie.org

Il est à noter qu'il n'y avait, jusqu'alors, plus d'interlocuteur dédié, c'est pourquoi la démarche a été mise en attente cette année.

Merci de votre attention